

En troisième lieu, elle fournirait, sur demande et avec l'accord des provinces, des fonds aux commissions scolaires pour organiser des repas chauds.

Je constate qu'il ne me reste que quelques minutes et je n'ai pu que donner les grandes lignes des éléments qui nous semblent indispensables dans la loi pour faire face à ce problème et que, nous l'espérons, le gouvernement étudiera. J'insiste sur le fait que ce n'est pas un problème qui touche uniquement les personnes à revenu modéré. Elles ont besoin de cette faveur spéciale pour survivre dans l'intervalle parce que leurs enfants grandissent et que les enfants qui sont sous-alimentés en bas âge seront toujours en retard, soit sur le plan mental soit sur le plan physique. Il est indispensable de s'occuper de cette question sans tarder. Mais nous croyons qu'une commission d'étude des prix constitue le premier pas vers la rationalisation car elle fournit aux consommateurs les denrées alimentaires vitales à un prix conforme à leur valeur réelle.

Ce rapport ne doit pas être mis au rancart. Dans tout le pays, les gens attendent et espèrent que l'on va prendre des mesures immédiates. Ils attendent que l'on adopte une loi sans tarder pour régler cette question. Si nous pouvions créer cette commission et la mettre en activité, le comité des tendances des prix des denrées alimentaires durerait beaucoup moins longtemps car cette commission pourrait obtenir des résultats meilleurs, plus efficaces et plus complets en matière d'enquête sur l'industrie alimentaire que nous n'avons pu en obtenir jusqu'à présent, quelle que soit l'importance de nos efforts.

En conclusion, je lance un avertissement et un appel au gouvernement; il faut prendre des mesures dans l'immédiat. Les consommateurs de notre pays ne se contenteront plus de boycottages. Ils veulent prendre des mesures dans l'ordre, et s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils désirent en attendant que le gouvernement fasse quelque chose, ils essayeront de faire quelque chose de meilleur, de plus juste et de plus rapide.

• (1620)

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis), qui a présenté cette motion, a terminé son discours en demandant qu'on agisse. Elle a signalé que les consommateurs canadiens étaient impatients et exigeaient qu'on agisse. Monsieur l'Orateur, je ne puis que dire à la représentante, qui a été active au comité et dont la participation est toujours appréciée, qu'elle n'obtiendra pas d'action avec ce rapport.

Le rapport dont la Chambre est actuellement saisie a complètement oublié le mandat de la Chambre, qui avait demandé au comité de faire rapport dans un délai de deux mois sur les mesures à prendre. Il n'y a rien dans ce rapport sur de telles mesures. En fait, la seule recommandation importante du rapport, celle qui traite de la Commission de révision des prix, serait aussi impuissante et inefficace que l'ancienne Commission des prix et des revenus dont la disparition n'a pas laissé de regrets.

J'ai eu de la difficulté à suivre la représentante de Vancouver-Kingsway parce qu'elle semblait parfois condamner l'un et l'autre. Je comprends très bien le dilemme dans lequel elle se trouve parce qu'elle fait, évidemment, face à une situation très difficile. Dans son for intérieur, elle sait qu'on ne peut s'attaquer au problème général de l'inflation en ne s'attaquant qu'aux prix des aliments. Il faut que ce soit fait dans un contexte très général qui comprend l'ensemble des prix, des revenus et des salaires.

Prix de l'alimentation

Les salaires et les revenus sont un élément important de la montée en flèche des prix des aliments, et c'est pourquoi je comprends sa position difficile.

Ce comité, qui s'est réuni au cours des deux derniers mois, a été un bon comité. Il a travaillé dur. Il s'est réuni en moyenne deux fois par semaine, parfois trois, de 9 h 30 du matin jusqu'à 12 h 30. Il a réalisé quelque chose qui est plutôt rare ces jours-ci à cause des nouveaux règlements. Il a atteint un certain degré de collégialité. En fait, on peut dire qu'un consensus se dessinait au sein de ce comité. Ce consensus est né d'un sentiment de frustration complète et de l'impuissance à obtenir de réponse à la question que nous avons posée aux nombreux témoins qui ont comparu devant nous. Ce qui a uni le comité plus que toute autre chose résultait de notre impuissance à aller au-delà du jargon de relationnistes dans lequel étaient rédigés les mémoires. Toutefois, je ne crois pas, Votre Honneur, qu'aucun accord ne se soit fait chez les membres du comité au sujet de ce rapport.

Ce rapport ne reflète que les opinions du parti à gauche, le NPD, et de ses partenaires de coalition, les libéraux. Il ne traduit d'aucune façon les opinions des dix conservateurs progressistes, membres du comité, qui ont abordé la question autrement. Selon eux, le très grave problème de la hausse du prix des aliments n'est qu'un aspect du problème d'ensemble et il faut l'étudier comme tel. Pour parvenir à instituer un mécanisme qui servirait efficacement à contenir les prix à des niveaux raisonnables, il faudrait établir un contrôle général des prix et des revenus. C'est ce qui m'incite à dire que, depuis qu'on en a fait état dans le discours du trône et depuis sa formation, le comité a fait naître dans l'esprit des gens qui s'occupent de l'industrie alimentaire l'idée que le gouvernement établirait un contrôle ou un gel. Pareille anticipation a été un facteur important dans la montée en flèche des prix des aliments. A vrai dire, le prix des aliments continuera de monter parce que cette attente persistera jusqu'au moment où le gouvernement fera preuve de courage en prenant les mesures nécessaires.

Jetons un coup d'œil sur l'indice des prix à la consommation. Pour novembre, l'indice d'ensemble s'établissait à 5.1 p. 100. En décembre, il était toujours de 5.1 p. 100. Il a monté à 5.7 p. 100 en janvier; à 5.8 p. 100 en février et à 6 p. 100 en mars. Au cours des mêmes mois, les prix des aliments se situaient à 9.1 p. 100 en novembre; à 8.6 p. 100 en décembre; à 10 p. 100 en janvier et bondissaient à 10.2 p. 100 en février, puis à 11 p. 100 en mars. Tous les témoignages entendus en comité ont laissé la même impression: les prix vont continuer à augmenter.

Nous avons entendu le témoignage du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray) qui contredisait celui du ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Le premier ne pouvait donner une justification des augmentations substantielles du prix des aliments pour les mois de décembre, janvier et février parce que, disait-il, l'élément récoltes, qui a influé sur le prix des aliments l'année dernière, n'était tout simplement pas en cause cette année. Mais le ministre de l'Agriculture est venu dire en comité: «Les choses n'ont jamais aussi bien marché. Les aliments sont encore ce que l'on peut acheter de moins cher». Le ministre de l'Agriculture a parlé longuement sur le sujet. Puis il a fait preuve d'un certain mépris pour le comité en ne se présentant pas à la séance suivante du comité où il devait terminer son témoignage. Il a envoyé à sa place son sous-ministre porteur d'un communiqué dans lequel il essayait de prouver ce qu'il avait dit, c'est-à-dire que les